



# INFO été

## Lamonzie Saint Martin

### Le mot du Maire



Chers administrés,

En cette période estivale je viens vous présenter ce deuxième bulletin de l'année que je vous laisse découvrir.

Je tenais à vous remercier de la confiance que nous m'avez témoignée lors des élections départementales où vous m'avez placé très largement en tête au premier comme au second tour. Cette marque de confiance à mon égard et à l'égard de mon équipe m'a fait chaud au cœur et me donne l'énergie nécessaire pour continuer à vous satisfaire au quotidien.

Je salue nos nouveaux élus au Département en espérant continuer à travailler en intelligence et dans l'intérêt général sur les dossiers communaux et cantonaux.

Vous pouvez compter sur ma détermination à défendre les intérêts de notre commune et de notre canton.

En septembre nous vous communiquerons les avancées sur les dossiers « La Poste » et « Ramassage des déchets verts et des déchets ménagers », nous espérons pouvoir organiser des rencontres.

Je vous souhaite un bel été.

Votre maire passionné,  
Thierry AUROY-PEYTOU.

### Plateforme de stockage des déchets verts



La municipalité étudie un système de stockage et de recyclage des déchets verts pour la commune.

La possibilité d'un ramassage régulier des déchets de tonte, de taille et des branchages, sur inscription en mairie, est en cours de réflexion.

Le terrain est choisi et son aménagement est en train d'être finalisé.

### Votre marché s'agrandit !



Venez (re)découvrir votre marché du samedi matin : un charcutier, un rôtisseur, un poissonnier, un maraîcher, un producteur d'herbes aromatiques, un ostréiculteur (en saison). Autant de producteurs vous attendent de 8h à 13h pour vous proposer des produits de qualité au rythme des saisons. Parkings disponibles à la mairie, au cabinet médical et à l'école.

Le 30 juillet le Trèfle Gardonnais animera la matinée en musique !

Juillet 2021

#### Dans ce numéro :

Vie locale	1
Budget 2021	2
Vie des assos	3
Infos pratiques	4

#### Votre mairie

Ouverte  
du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00  
et de 13h00 à 17h00

Tél : 05.53.24.07.15

Mail  
mairie@lamonzie-saint-  
martin.fr

Site internet  
www.lamonzie-saint-  
martin.fr

Application  
Panneapocket



### Une application culturelle pour les jeunes de 18 ans

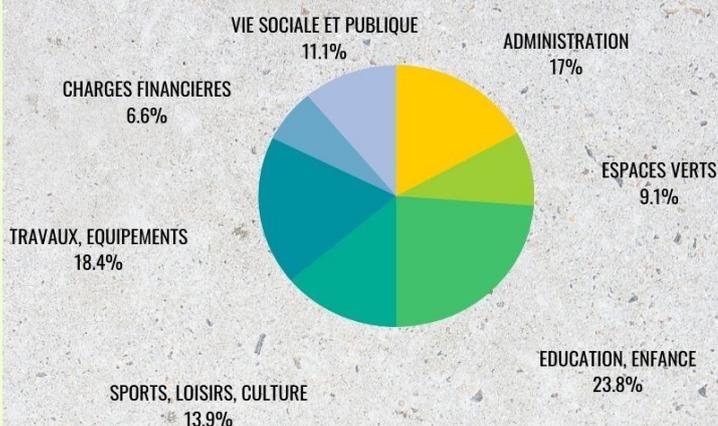
Le ministère de la Culture a créé une plateforme de services destinée aux jeunes dans l'année de leur 18 ans afin de leur faciliter l'accès à la culture. Ces jeunes peuvent bénéficier d'un crédit de 300 € utilisable durant 24 mois pour réserver des sorties culturelles, effectuer des achats (livres, Bd, disques ...).

Il leur suffit de télécharger l'application et de s'inscrire sur le site <https://pass.culture.fr/>.



# BUDGET 2021

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Des travaux d'aménagement ont été faits dans les locaux associatifs de l'ancienne école du Monteil.

Suppression de l'ancienne chaufferie pour confier ce local au FLR, création d'une annexe au préau pour y installer, vestiaire, toilettes, stockage des tables et des chaises, chambre froide, évier.

Par ailleurs des climatisations réversibles ont été installées dans les locaux occupés par les associations : FLR section Théâtre et maquette ainsi qu'Arts croisés .

Tous ces travaux ont été exécutés pour partie, par des entreprises et pour partie par les équipes techniques municipales.

## 1 548 395 euros d'investissements pour la commune dont



### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réalisation d'un city-stade et création d'un espace de jeux et de détente aux abords de l'école, fossés, éclairage public, piste cyclable

**178 090 €**

### ACQUISITIONS FONCIERES

Achats de biens immobiliers pour préparer des projets structurants pour la commune, travaux de rénovation des bâtiments existants

**241 500 €**



### INFORMATIQUE ECOLE

Equipement de 3 classes supplémentaires de tableau numérique et d'ordinateur

**20 000 €**



### REMBOURSEMENT EMPRUNTS

Remboursement des emprunts à court et moyen terme

**662 675 €**



### AUTRE

Achat de véhicule pour les services techniques, équipement du policier municipal, matériel divers pour le cabinet médical, les gîtes, la cantine



## Vie des associations

La période de pandémie que nous venons de traverser et qui malgré des chiffres positifs fait toujours partie de notre quotidien, a mis à l'arrêt les activités de nombreuses associations. Aujourd'hui, nous pouvons reprendre et organiser de nouveau des rencontres, des matchs, des repas mais en n'oubliant jamais les règles sanitaires qui perdurent (gel, masques selon l'endroit et le public, distanciation sociale, limitation du public...)

### Qu'en est il pour les rassemblements sur le voie publique ?

Ils doivent être organisés dans le respect des règles sanitaires. Les organisateurs devront indiquer toutes les mesures mises en œuvre pour garantir la sécurité de tous face au risque de contamination. (gel, distance...)

### A quoi sont soumis les lieux clos : Etablissement Recevant du Public ?

Les restrictions sont levées sur les ERP, mais la présence de gel aux entrées et le port du masque si nécessaire sont recommandés.

### Qu'en est il de la restauration en extérieur et des buvettes :?

Une seule restriction est toujours en vigueur : le service au bar reste interdit, chaque personne doit avoir une place assise.

### Les Etablissements sportifs sont ils soumis aux mêmes règles que les ERP ?

Pour Les établissements couverts ou de plein air il n'y a plus de restriction particulière si ce n'est le respect des gestes barrières. Les vestiaires collectifs peuvent être désormais utilisés.

Il est nécessaire qu'en tant qu'organisateur vous puissiez proposer vos activités en toute sécurité, n'hésitez pas à vous rapprocher des services municipaux ou de la Sous préfecture pour assurer la faisabilité de votre manifestation. ([www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus))  
Si la COVID-19 est passée, elle n'est pas pour autant terminée ! Très bonne reprise à tous.



**Sandra HEBLE**  
Adjointe en charge  
des associations

## LES PANIERS SUSPENDUS

### « Tu peux, tu donnes. Tu ne peux pas, tu prends ».

Initié par l'association Lamonzienne **Le Réveil Citoyen et Populaire du Bergeracois**

Le principe est simple, basé sur l'exemple du « café suspendu » de nos amis Italiens, on achète deux produits auprès d'un « Commerçant Partenaire », on en emporte un et l'autre est laissé à la disposition d'une personne qui ne pourrait l'acheter. Soit le produit reste en magasin, il est signalé sur une ardoise, soit il est déposé dans des boîtes sur la voie publique, soit un don en espèces peut être glissé dans une boîte dédiée au sein de certains Commerçants Partenaires (12 à ce jour dont notre épicerie « Saveurs de saisons » et 7 en attente).

Nous sommes en train de mettre en place un réseau de « Commerçants Solidaires » pour des commerces qui souhaiteraient participer à une collecte de fonds qui serviront à acheter, auprès de nos commerçants partenaires, des produits destinés à être mis à disposition.

<https://www.facebook.com/suspendusbergeracois>

Pour nous contacter : [SuspendusBergeracois@riseup.net](mailto:SuspendusBergeracois@riseup.net)



**Patrick  
DE NAEYER**

## Un service gratuit

De 7h30 à 19h15, du lundi au samedi

Un simple signe de la main pour monter sur le trajet

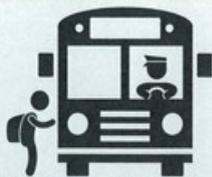


## VIE LOCALE



Communauté d'Agglomération Bergeracoise

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS  
SCOLAIRES DE LA CAB 2021/2022



Inscriptions impératives avant le 30 juillet dernier délai.

Pénalités de 15 euros appliquées au-delà de cette date

Dossier téléchargeable sur le site de la CAB : [www.la-cab.fr](http://www.la-cab.fr)



### POP à DOM

Portage à domicile de colis alimentaire

pour des personnes ne pouvant se déplacer jusqu'au local de Bergerac  
sous conditions de ressources et selon la composition de la famille  
colis alimentaire livré 1 fois par mois avec participation d' 1€ par personne

Contactez les bénévoles du SPF au 06 70 55 15 04  
de préférence les mardis ou mercredis de 14h à 16h

A toutes les personnes de plus de 65 ans ou handicapées qui n'ont pas répondu précédemment au dossier personnes vulnérables, le formulaire est toujours disponible en mairie.

## FRATERNIBUS

RECRÉER DE LA SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ

EN FAISANT ÉMERGER DES PROJETS SOLIDAIRES

ET AINSI AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

UN PROJET INNOVANT, ORIGINAL ET MOBILE

UN ESPACE OÙ CHACUN PEUT S'EXPRIMER,

PARTAGER SES IDÉES, SES TALENTS, SES RÊVES...



MARDI 20 Juillet

LAMONZIE

St MARTIN

En face de l'école



Secours Catholique du Périgord Agenais

[fraternibus.247@secours-catholique.org](mailto:fraternibus.247@secours-catholique.org)

07.57.45.38.82

Retrouvez-nous sur

[perigordagenais.secours-catholique.org](http://perigordagenais.secours-catholique.org)

## A noter dans vos agendas

### HORAIRES

**D'ÉTÉ** Du 6 juillet au 28 août 2021

Médiathèque de  
Lamonzie-St-Martin

Mardi : 9h30-12h / 16h-18h

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 9h30-12h / 16h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-17h

05 53 73 20 04  
[mediatheque.lamonzie@la-cab.fr](mailto:mediatheque.lamonzie@la-cab.fr)  
[www.la-cab.fr](http://www.la-cab.fr)



## Rappel Nuisances sonores

Suite à l'arrêté préfectoral n° 24-2016-06-02-005

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,**

**les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**

**les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Imprimé par nos soins à 1 400 exemplaires.

Directeur de la publication : Thierry Auroy-Peytou, Maire / Rédactrice en chef : Natacha Murat-Gévrin

Rédaction : commission communication